

## LA RÉFORME DUBÉ : QUELS IMPACTS POUR LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE?

Élaboré sans consensus social ni consultation, le projet de loi-15 ou réforme Dubé vient chambouler un système de santé et de services sociaux déjà fragilisé. Partout, des voix se lèvent pour le critiquer et ses impacts se feront sentir un peu partout dans la société.

Vous ne savez plus à quelle porte cogner pour soigner une otite? Ça va empirer. La réforme Dubé veut créer une mégastructure, l'Agence de Santé Québec, éloignant davantage les décisions des personnes qui connaissent le mieux le réseau: ceux et celles qui l'utilisent et qui y travaillent. En commission parlementaire, l'opposition a demandé à ce que cette Agence soit sans but lucratif, ce qui a été refusé par la CAQ.

La réforme Dubé ouvre grand la porte à ce que les entreprises à but lucratif s'enrichissent sur le dos de la population. Quand la santé devient une business, les patients et les patientes sont la marchandise et la maladie devient une occasion d'affaire. Le privé en santé coûte jusqu'à deux fois et demie plus cher que les mêmes services offerts dans le réseau public (IRIS). C'est toute la société qui devra en payer le prix.





## QUELS IMPACTS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE?



- Quand tout coûtera plus cher dans le réseau public à cause de la privatisation, le gouvernement aura moins de budget pour les autres missions sociales comme les CPE et les RSGE.
- Le gouvernement veut mettre en place des Agences en santé et en éducation, il y a fort à parier que les CPE seront les prochains. On ne pourra plus interpeller directement les gouvernements en cas de problème, puisque ce sont les agences qui seront tenues responsables.
- On le sait la petite enfance est un moment crucial pour le développement et l'apprentissage, à court, moyen et long terme. Il en va de même pour la prévention en santé et services sociaux, qui permet de réduire l'incidence et l'impact des maladies et d'améliorer l'état de santé générale. Or, la réforme Dubé ne donne pas assez de place aux services sociaux, à la prévention et aux autres professionnel-les de la santé.
- Les assurances privées prendront de plus en plus le relais de la carte d'assurance maladie, ce qui impliquera une augmentation substantielle des coûts des régimes pour les travailleuses et travailleurs.
- Un enfant de votre groupe est malade ou a un souci dans l'une de ses sphères de développement? Si les soins de santé sont privatisés, est-ce que les parents auront les moyens de le faire soigner, de le faire évaluer et assurer des services adaptés? Devra-t-on laisser ce tout-petit sans service faute de moyen ?

**Les enjeux soulevés par cette réforme appellent à une lutte sociale que l'on doit mener avec l'ensemble des secteurs et avec la population.**

Pour en savoir plus :

[csn.qc.ca/vraiment-public](https://csn.qc.ca/vraiment-public)



**VRAIMENT  
PUBLIC**